



## Procès-verbal Assemblée générale 2007

Samedi 16 juin 2007  
De 14.30 à 15.30 heures  
Espace culturel Rennweg 26, Bienne

### Présents

Selon liste de présence.

### 1 Procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mai 2006 à Bienne est approuvé à l'unanimité.

### 2 Revue de l'année 2006

Explication du bilan suite à une demande: Les réviseurs des comptes ont constaté que le compte postal intitulé Fundraising est tenu en parallèle à la comptabilité générale et que les rentrées 'Fundraising' sont saisies net. Ces erreurs ont été éliminées: le compte Pro Bourse Suisse aux Spectacles figure désormais au bilan au 31 décembre 2006, les recettes et dépenses du poste Fundraising seront également présentées brut, tout comme les autres postes du compte de résultats.

Le rapport d'activité 2006 et les comptes annuels 2006 sont approuvés à l'unanimité. L'assemblée prend connaissance du rapport des réviseurs des comptes du 11 juin 2007 et donne décharge aux responsables à l'unanimité des voix.

### 3 Situation actuelle

Peter Bissegger et Claus Widmer informent sur la Bourse Suisse aux Spectacles 2007. Les avis concernant la Soirée de gala, la Soirée d'ouverture et la Bourse Suisse aux Spectacles sont pour la grande majorité positifs. Sur atp.ch figurent toutes les réactions écrites ainsi qu'une belle série de photos.

L'atp continue à miser sur les médias électroniques: atp.ch est régulièrement étoffé, theatre.ch enregistre chaque mois près de cent mille visites, spot.atp et e-bulletin.atp se réjouissent de connaître une popularité grandissante.

Le Comité de patronage des arts de la scène suisses s'est adressé par écrit au président de la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, afin de connaître les raisons pour lesquelles la Bourse Suisse aux Spectacles ne bénéficie plus du soutien de Pro Helvetia.

Le Conseil fédéral a soumis au Parlement les projets d'une nouvelle loi sur l'encouragement de la culture et d'une révision de la loi Pro Helvetia. On ne peut que regretter que ces deux projets, sur lesquels des groupes de travail et de projet ont planché pendant des années à coup de réunions et de procédures de consultation, aient été pratiquement vidés de leur substance.

#### 4 **Avenir**

Peter Bissegger et Claus Widmer: La Bourse Suisse aux Spectacles 2008 est agendée du mercredi 16 au dimanche 20 avril 2008.

Après celle-ci, une phase de rénovation et d'agrandissement est prévue pour la salle Schadau et des négociations auront lieu avec la Ville de Thounne quant au site d'implantation de la Bourse Suisse aux Spectacles dès 2009.

L'assemblée prend connaissance du budget 2007, qui prévoit des cotisations inchangées par rapport à 2006.

L'assemblée décide à l'unanimité moins une abstention de maintenir les cotisations 2008 au même niveau.

#### 5 **Nominations et élections**

L'assemblée élit à l'unanimité Andrea Scheuber et Patrick Domon en qualité de membres du comité pour un nouveau mandat de 2007 à 2009. Les mandats de Peter Bissegger (président), Roberto Maggini (vice-président), Andrej Togni et Heike Siegel (membres du comité) durent jusqu'en 2008.

Réviseurs des comptes: Peter Marti et Theo Tschanz sont réélus à l'unanimité.

Peter Bissegger: Le comité propose d'élire Véronique Biollay Kennedy, de Lausanne, au comité. Elle est animatrice-directrice du Centre Pluriculturel et social d'Ouchy CPO, ex-secrétaire du Pool de théâtres romands, et a été membre de la commission de sélection de la Bourse Suisse aux Spectacles 1996.

L'assemblée élit Véronique Biollay Kennedy au comité par applaudissements, pour un mandat de 2007 à 2009.

#### 6 **Divers**

Peter Bissegger: Ursula Lehmann émet le souhait de prendre une retraite anticipée. Martine Clémence, elle, travaille au sein de l'atp depuis un quart de siècle. Peter Bissegger remercie ces deux dames pour leur fidèle engagement au profit des arts de la scène suisses.

L'assemblée souligne ces éloges et remerciements par des applaudissements nourris. La remise des bouquets de fleurs est suivie d'un magnifique apéritif.

La parole n'est plus demandée.

Pour le procès-verbal:

Eleonora Carcò-Savian

Patricia Chatelain, traduction

Claus Widmer

Juin 2007